



05/63/22/13/81

Scgt2@ville-montauban.fr

Facebook « CGT des collectivités de montauban »



Montauban le 6 avril 2021

## lettre ouverte

A

Monsieur le Maire de Montauban  
Et Président du CCAS

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Le 17 mars lors de notre première rencontre, nous vous avons dit que nous reviendrions vers vous suite aux heures d'information syndicale de l'intersyndicale CGT/UNSA.

Nous avons rencontré par nos différentes initiatives plus de 900 agents. Aucun n'est favorable à la perte des congés extra-légaux qui a minima sont de 4 jours et de 1 à 3 jours pour les jours de congés d'ancienneté, Aucun n'est favorable à l'augmentation du temps de travail.

L'article 47 de la loi transformation fonction publique, au-delà d'être impopulaire, est profondément injuste et marque une volonté de recul social.

Lors de nos rencontres avec les agents, nous avons pu constater des services aux conditions de travail dégradées - manque de personnel-manque de reconnaissance-personnel désabusé... dans un contexte de crise sanitaire qui alourdi et pèse sur nos missions mais aussi une situation latente post crise sanitaire.

Alors que les agents n'ont jamais failli aux nécessités d'assurer le service public, voilà qu'on les punit.

Lors des tempêtes, des inondations, ...et de la crise sanitaire vous avez toujours pu compter sur nous ainsi que les administrés. Quelle reconnaissance de notre travail ? Aucune.

Aujourd'hui des Maires, des Présidents soutiennent les agents en n'appliquant pas ce recul social et vous ?

La loi, c'est la loi ! Oui mais quand les lois sont injustes ? Quand les lois viennent dégrader davantage les conditions de travail, l'emploi... ? Quand les lois sont à contre-courant du progrès ? Ne doit-on pas s'opposer, combattre ?

Aucune sanction ne vient empêcher les décideurs de ne pas appliquer cet article 47 de la loi si ce n'est au pire une lettre du préfet. La menace d'une mise sous tutelle de la Cour des Comptes n'est pas plausible.

Fort de toutes ces consultations, non seulement nous vous exprimons le refus de l'augmentation du temps de travail mais nous vous transmettons un recueil du cahier revendicatif évolutif construit avec les agents.

# Cahier revendicatif évolutif au 2 avril 2021

## Pour tous :

- **Maintien de l'ensemble de nos droits à congés**
- **Augmentation du point d'indice**
- Revalorisation de 100% du montant des Primes du RIFSEEP *transparence et connaissance des quotassions des postes*
- Augmentation des quotas pour les avancements de grade
- Revalorisation du montant de participation à la prévoyance
- L'embauche d'un médecin et la création d'une médecine préventive
- Mise en œuvre d'une mutuelle de groupe
- Un prime « 13ème mois » pour tous
- La non-application du jour de carence
- Tickets-restaurant et augmentation de la participation sur les chèques vacances
- Laisser le choix aux agents entre récupération ou paiement des heures supplémentaires
- Le maintien des effectifs par le remplacement des agents en arrêt maladie, et le recrutement systématique d'agents sur les postes vacants (suite à retraites et mutations)
- Connaissance et transparence des mutations internes
- Stop aux délégations de service et délégations de missions

## Par spécificité :

- Prime de la ville et du CCAS de juin appliquée à tous les agents du GMCA
- Application stricte et systématique de la NBI (accueil public physique et téléphonique, zones sensibles, encadrement, etc...)
- Primes sujétion : pénibilité - travail du dimanche - horaires décalés ou variables- de travail de nuit...
- Prime de panier pour les agents en journée continue
- Prime télétravail – conditions d'exercice du télétravail
- Prime déménagement
- Prime utilisation véhicule personnel-téléphone personnel-ordinateur personnel
- Prime départ retraite
- Prime d'ancienneté
- Livraison repas à rétablir pour les agents d'entretien bâtiment hôtel de ville
- Gratuité sur les stationnements payants pour le personnel dans leur temps travail
- Augmentation des effectifs généraux et des remplaçants pour les écoles et les crèches
- Remise à plat des droits à poser les congés secteur affaires scolaires
- Stagiatisation des contractuels au bout d'un an – (résorption de la précarité)
- Bâtiments vétustes - pas de clim -espace repas non prévu
- Projet TAQUET - réforme des modes d'accueil de la petite enfance – on n'en veut pas

Certains que vous y serez attentifs, nous nous tenons à votre disposition afin d'en discuter.

Dans l'attente

Veillez recevoir -Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Syndicat CGT  
Secrétaire Adjointe  
Aline LOPEZ

Syndicat UNSA  
Secrétaire  
Emilie PEFOURQUE